

Juillet 08

Profil de qualification pour la profession d'assistant/e socio-éducatif/ve

Domaines de compétence

Compétences professionnelles



1

2

3

4

5

1	Accompagnement et appui	1.1 Organiser la vie quotidienne sur le lieu d'accompagnement en fonction des besoins (OP 2.1)	1.2 Favoriser la mobilité des personnes accompagnées dans la vie quotidienne (OP 1.5)	1.3 Aider et soutenir les personnes accompagnées dans des situations particulières (OP 1.3)	1.4 Etablir, entretenir des relations professionnelles avec les personnes accompagnées, et y mettre un terme (OE 4.3.1-4; 4.3.10.13)	1.5 Veiller à la sécurité des personnes accompagnées et agir de façon appropriée en cas d'urgence (OP 1.8 excepté 1.8.3)
2	Animation	2.1 Organiser des activités créatives stimulantes et divertissantes (OP 2.3)	2.2 Prévoir des rituels, célébrations et fêtes pendant la journée, la semaine et l'année, ainsi qu'à l'occasion d'événements importants sur le plan individuel	2.3 Permettre aux personnes accompagnées de participer à la vie en société (OP 2.5)		
3	Santé et soins corporels	3.1 Aider la personne accompagnée dans le cadre des soins corporels ou les lui prodiguer soi-même (OP 1.1)	3.2 Préserver et promouvoir le bien-être physique et psychique des personnes accompagnées (OP 1.2)	3.3 Prodiger les premiers secours en cas d'urgence (OE 1.8.3)		
4	Alimentation et économie familiale	4.1 Offrir un soutien sur le plan de la nutrition et de l'alimentation (OP 1.6)	4.2 Participer à l'aménagement du lieu de séjour (OP 1.4)	4.3 Organiser et accomplir les tâches ménagères quotidiennes (OP 1.7 et 6.2)		
5	Développement: promouvoir et préserver	5.1 Identifier les besoins et les capacités des personnes accompagnées (OP 3.1)	5.2 Promouvoir et préserver l'autonomie des personnes accompagnées dans la vie quotidienne (OP 3.2)			
6	Communication et collaboration	6.1 Conduire des entretiens avec les personnes accompagnées et leurs proches (OP 2.2)	6.2 Participer à la communication avec l'extérieur (OP 6.3)	6.3 Travailler en équipe et de façon interdisciplinaire, apporter et faire valoir ses propres compétences professionnelles (OP 4.2)		
7	Planification	7.1 Planifier, organiser et préparer les tâches (OP 5.1)	7.2 Evaluer ses propres actions (OP 5.2)			
8	Rôle professionnel	8.1 Connaître les exigences concernant son rôle professionnel et justifier ses actions (OP 4.1)	8.2 Moduler son rôle professionnel (OE 4.3.6-8; 4.3.12 et 15)	8.3 Connaître le rôle et les responsabilités des divers acteurs du réseau social dont l'institution concernée fait partie (OP 7.3)		
9	L'institution et son contexte	9.1 Avoir une connaissance de base de l'évolution, de la mission et du contexte des institutions du domaine social (OP 7.1 et 7.2)	9.2 Savoir utiliser les procédés, documents et formulaires ainsi que les applications informatiques de l'institution (OP 6.1 et 6.4)			

Approuvé par l'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (l'OFFT) en septembre 2008